

xConseil communal de Lausanne

Initiative : interpellation urgente LINU
Titre : Un Taxibus remodelé mettant en difficultés ses usagères et usagers et poussant à privilégier la voiture individuelle ?
Initiant-e(-s) : Olivier THORENS

Les TL ont annoncé en décembre 2022 la fin de tous les services Taxibus entre minuit et 6h du matin et la suppression de plusieurs lignes avec effet au 16 janvier 2023. Cela met en difficulté de nombreux usagers, et risque de conduire à une perte d'attractivité des transports publics et de favoriser l'achat de véhicules individuels, pour ceux en ayant les moyens, et mettant en difficultés des travailleurs plus défavorisés, travaillant avec des horaires irréguliers.

Parmi les nombreuses offres proposées par les Transports publics de la région lausannoise (TL), le Taxibus constitue un complément intéressant pour favoriser les transports publics dans toutes les zones du Grand Lausanne, y compris celles se caractérisant par une relative faible densité de population et lors des heures non desservies par le réseau de bus.

Se déployant sur 8 lignes et transportant environ 80'000 personnes par année¹, ce réseau de transport à la demande permet à toute personne de bénéficier d'une offre forte et fiable en transports publics, où qu'elle se trouve et permet aux personnes travaillant très tôt le matin, de nuit, ainsi que les weekends de bénéficier d'un moyen de transport les raccordant aux lignes principales. Pour ces personnes, l'offre de Taxibus complète très utilement le réseau général des TL et évite qu'elles n'aient à utiliser un véhicule individuel motorisé pour se rendre à leur lieu de destination, ce qui aurait pour effet d'accroître les problèmes de congestion du trafic et de parking.

Malgré un succès indéniable, les TL ont annoncé à la fin d'année 2022 la fin de tous les services Taxibus entre minuit et 6h du matin, (sauf pour les collaborateurs TL)² ainsi que la suppression de plusieurs lignes pour les zones de Crissier, Paudex, Cery et en particulier celle de Chailly-Vuachères se trouvant sur la commune de Lausanne, ceci avec effet au 16 janvier 2023³. Il persiste les lignes de Pully-Belmont, Lutry, Epalinges et celle de Montheron, mais uniquement de jour, de 6h à minuit. Terminé donc le service de nuit.

L'explication donnée dans ce cadre renvoie au renfort du réseau 2023 suite à l'entrée en vigueur du changement d'horaire du 03 décembre 2022, ainsi qu'à l'évolution de l'offre nocturne. Cette dernière est renforcée en partie sur les 6 lignes de nuit qui relient Lausanne St François au Grand-Mont (N1), à Vers-chez-les-Blanc (N2), à Praz-Séchaud (N3), à Mex VD (N4), à St-Sulpice VD (N5) ainsi qu'à Grandvaux (N6), de même que sur les deux lignes du LEB ainsi que du bus 60 (pour Froideville) qui fonctionnent aussi de nuit⁴.

Ce renforcement du service nocturne, qui concerne uniquement les week-ends, est évidemment fort à saluer. Cependant, il ne répond pas aux mêmes besoins que le service de Taxibus, en particulier le service nocturne et du matin qui était disponible du lundi au dimanche.

¹<https://rapportannuel.t-l.ch/analyse-de-la-demande/>

²<https://mon-espace.t-l.ch/fr/faq/index/detail?id=563>

³<https://www.t-l.ch/horaires-plans/autres-solutions-de-mobilite/taxibus>

⁴<https://www.t-l.ch/horaires-plans/autres-solutions-de-mobilite/reseau-nocturne>

Conseil communal de Lausanne

Le suppression brusque, pratiquement du jour au lendemain, du service taxibus nocturne et du matin durant les jours de semaine est particulièrement problématique. Cela met en difficultés des employés débutant leur travail très tôt ou le terminant très tard, (on pense par exemple aux personnes travaillant dans le ménage d'entreprises, ou des personnes travaillant dans des entreprises de livraisons) et des employés ayant des conditions salariales précisément plus défavorables, et moins de moyens pour trouver des alternatives de transport.

Aussi, bien qu'un bon nombre de courses se fassent en véhicule motorisé thermique, souvent en taxi, le système taxibus constitue une mutualisation de l'usage de ces véhicules, à l'image du « car sharing », et permet d'éviter l'achat de voiture individuelle.

En bref, les personnes souhaitant privilégier les transports publics tout en ayant des horaires irréguliers s'étendant aussi les weekends et/ou de nuit durant la semaine voient leur situation se dégrader, au risque de mener à une perte d'attractivité des transports publics pour une partie de la population, les renvoyant en conséquence aux seuls moyens de transport individuels motorisés pour les personnes en ayant les moyens, ou mettant en difficultés des travailleurs et travailleuses aux conditions salariales plus défavorables.

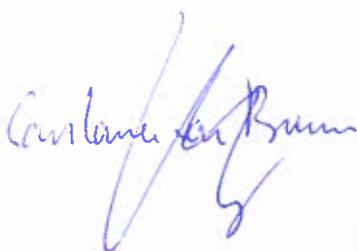
Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité n'estime-t-elle pas que le délai d'annonce de la suppression d'un service existant depuis des années était insuffisant ? 2. Quel a été le nombre de personnes transportées par les services Taxibus matin/nuit en 2021 et 2022 sur la commune de Lausanne ? Quel est en moyenne le nombre de passagers par course ? Connaît-on le profil des usagères et usagers de ce service ? 3. La Municipalité est-elle au fait et suit-elle l'impact de la suppression des services Taxibus sur ses usagères et usagers ? Quels sont ces impacts ? 4. Quel a été le coût de cette prestation en 2021 et 2022 ? Sur cette base, quel est le taux de couverture de cette prestation en 2021 et 2022 ? Et comment se compare-t-elle à d'autres prestations de transports publics ? 5. La municipalité considère-t-elle que l'offre TL de nuit répond suffisamment aux besoins des personnes ayant des horaires irréguliers impliquant du travail le weekend et/ou de nuit durant la semaine ? 6. Quelles alternatives plus flexibles au réseau de nuit la municipalité identifie-t-elle pour les personnes ayant des horaires irréguliers impliquant du travail de weekend et/ou de nuit durant la semaine ? 7. Comment la municipalité intègre-t-elle la suppression du Taxibus matin/nuit dans les objectifs du Plan Climat et en intégrant la dimension de justice sociale ? 8. Une extension du réseau de transport public nocturne en semaine dans le Grand Lausanne est-elle prévue à court, moyen ou long terme ?

Lausanne, le 30 janvier 2023

Olivier THORENS

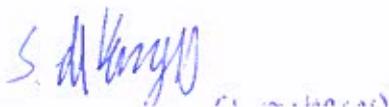
Signataire(s) :



(L. DANA)



D. Gomer



S. Drakos



(S. Drakos)